



Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Sur les rameaux non gelés, le stade "boutons floraux agglomérés" est atteint sur la totalité du vignoble. Les parcelles les plus tardives de Gamay, Syrah et Fer servadou sont au stade "4 à 5 feuilles étalées, boutons floraux agglomérés" et les parcelles les plus avancées de Loin de l'oeil sont au stade "boutons floraux séparés".



Reprise après le gel.

Les rameaux post-gel sont entre "pointe verte" et "2 à 3 feuilles étalées". La reprise s'effectue essentiellement sur les coursors et les débuts de baguette. En bout de baguette les départ sont plus rares



Boutons floraux agglomérés sur Gamay.

DONNEES METEOROLOGIQUES

Le cumul des pluies de la semaine dernière varie de 6 mm à 10 mm selon les secteurs. Les pluies de lundi à mardi matin n'ont amené que quelques mm. La semaine en cours s'annonce perturbée avec des températures fraîches.

MILDIOU

Analyse de risque

Modélisation :

La maturité de la masse des oeufs est modélisée comme atteinte sur l'ensemble des secteurs. Les pluies de la semaine dernière n'ont pas été suffisantes, aucune contamination pré-épidémique et aucune contamination épidémique n'a été modélisée.

Sur l'ensemble des secteurs, il faudrait un cumul de 25 mm pour déclencher des contaminations pré-épidémiques. Aucune hypothèse testée ne permet de modéliser des contaminations épidémiques, même 120 mm cumulés.

Préconisations

La maturité de la masse des oeufs est atteinte sur l'ensemble des secteurs. La pression exercée par le mildiou est faible, les cumuls annoncés sont insuffisants pour engendrer des contaminations épidémiques. **Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant la pluie si nécessaire.**

* Bouillie bordelaise RSR Dispers (5 applications max), Frégate SC (5 applications max), Héliocuvire (5 applications max), Cuproxat SC (5 applications max), Kocide 35 DF (6 applications max), Champ Flo Ampli (12 applications max), Copernico Hi BioWG (5 applications max), sont des spécialités à base de cuivre.

La dose de cuivre métal à prévoir :
*200g/ha

Alternatives

* Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha + contact
* Bastid, Cos Oga, 2L/ha + contact
Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Les cumuls de pluie annoncés sont insuffisants pour engendrer des contaminations épidémiques.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

A ce jour, aucun symptôme n'est visible au vignoble.

Analyse de risque:

La période de risque est en cours. Les pluies prévues cette semaine peuvent engendrer des contaminations, surveillez plus particulièrement les parcelles à historique.

Préconisations

Des pluies orageuses sont annoncées, elles pourraient engendrer des contaminations. **Intervenez avant les pluies sur les parcelles non gelées. Soyez vigilants sur les parcelles présentant des facteurs à risques (taille rase et**

dégâts en 2020).

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies.

OIDIUM

Analyse de risque

Le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassé sur la majorité des parcelles non gelées. Ce stade déclenche les interventions sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection. Le stade d'intervention sera atteint la semaine prochaine dans les situations les plus précoces.

A retenir

Protégez les parcelles.

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenez sur les parcelles non gelées.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités* ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Les captures sont en baisse et des pontes ont été observées.

Analyse de risque

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Oeufs d'eudemis sur bractée (photo Vinvalie)



Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Les tous premiers adultes ont été recensés.

Analyse de risque

A ce jour, le risque est nul. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.



Adulte de cicadelle

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager, les interventions sont réalisées sur les larves uniquement.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Le 10 mai, les premières larves (L1) ont été observées en cage d'émergence à l'IFV et sur le vignoble.

Les dates d'intervention vont être fixées par la DRAAF dans les prochains jours. Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1^{ères} éclosions.

Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par le service de la DRAAF via le BSV et dans le bulletin VIGIVITI BIO.



Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment, les dates d'intervention vont être fixées.

Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES 21

Les biocontrôles ; une alternative aux produits phytosanitaires issus de la chimie.

Les biocontrôles sont des produits qui utilisent des mécanismes naturels pour lutter contre les ennemis des cultures. Les biocontrôles, regroupent des méthodes de protection préventives, qui ne visent pas à l'éradication du parasite ou de la maladie, mais plutôt à limiter sa présence.

Les biocontrôles, ont un profil toxicologique sur la santé humaine et l'environnement plus favorable que les produits phytosanitaires issus de la chimie. Ils permettent de mieux préserver la biodiversité.

Les biocontrôles ne sont pas systématiquement utilisables en agriculture biologique (par exemple les spécialités à base de phosphonate).

Les 4 catégories de biocontrôle et leurs usages en viticulture

- **Les macro-organismes** : ils regroupent les auxiliaires utilisés en lutte biologique, ce sont des invertébrés, insectes, acariens, nématodes. Ils ne figurent pas dans la liste des biocontrôles car ils ne sont pas soumis à l'autorisation de mise sur le marché (AMM).

* les typhlodromes (phytoséides) prédateurs des acariens.

* les trichogrammes, petites guêpes qui vont parasiter les oeufs de tordeuses de la grappe (méthode en cours d'expérimentation)

- **Les micro-organismes** : ils regroupent les organismes vivants microscopiques, bactéries, levures, champignons, virus...

* *Bacillus thuringiensis* est efficace contre les vers de la grappe (Delfin, Dipel DF...).

* *Cerevisane* (parois de levures) est utilisé contre le mildiou (Roméo).

- **Les médiateurs chimiques** : ils comprennent les phéromones d'insectes (molécule de comportement sexuel) et les kairomones (molécule de communication).

Les phéromones sont utilisées dans la confusion sexuelle, mais elles permettent également le suivi des vols des ravageurs et le contrôle de populations d'insectes par le piégeage massif.

* Phéromones utilisées dans les diffuseurs pour la confusion sexuelle, contre les vers de la grappe. Elles sont également utilisées pour le suivi des vols d'eudemis (pièges).

- **Les substances d'origine naturelle** : elles sont composées de substances présentes dans le milieu naturel. Elles peuvent être d'origine, végétale, animale ou minérale.

Dans cette catégorie sont recensés des stimulateurs des défenses des plantes (SDP). Ils sont préconisés en association avec d'autres produits phytosanitaires à des doses réduites, le cuivre par exemple.

* Phosphonate de potassium et disodium phosphonate sont utilisés contre le mildiou de la vigne, ce sont des stimulateurs des défenses de la plante (Etonan, LBG01F34, Redeli...).

* COS OGA est un SDP, issu de carapaces de crustacés, il est également utilisé contre le mildiou (Blason, Bastid...).

* le soufre d'origine minérale à de nombreuses applications. Il a un effet freinant sur certains ravageurs (érisose, acariose et acariens) et il est efficace sur l'oïdium et l'excoriose.

* L'huile essentielle d'orange douce est utilisée contre le mildiou. Elle a un effet dessiccant sur les taches déclarées. Elle a également une efficacité sur certains insectes, (cicadelle verte, thrips...).

Réglementation :

Hormis la catégorie des «macro-organismes», les produits de biocontrôle sont soumis à Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Ils sont considérés comme des produits phytopharmaceutiques (PPP).

La liste des produits de biocontrôles est jointe à la Newsletter.

DIVERS

Carences: Les premiers symptômes de carence en potasse et de chlorose ferrique sont signalés.



Cicadelle demi-diable: Elle peut être observée sur le vignoble, mais elle n'occasionne aucun dégât (Photo Vivalie).

Prochain bulletin le 18 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/liste_alternatives_prophylaxie_2019.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

